

4 juillet 2017

Golfe du Morbihan. Les mouillages écologiques se multiplient



A Larmor-Baden, 14 mouillages écologiques ont été installés. | Jégouzo Isabelle

À Larmor-Baden, Jacques Thual et Marc Grouhel ont mis au point un système ingénieux pour protéger les herbiers du golfe du Morbihan. L'un d'eux sera aussi installé à Arradon.

Ce mercredi, la basse mer est en milieu d'après-midi. Le long de la côte de l'île de Berder, la hauteur d'eau varie de 50 cm à 1,50 m. Un casse-tête pour Jacques Thual et Marc Grouhel, tout deux chargés de l'entretien des mouillages sur la commune. Car la zone accueille des herbiers marins, appelés aussi zostères. Une flore qui a un rôle écologique indispensable dans l'écosystème et sous haute surveillance. Les hippocampes, par exemple, adorent s'y réfugier pour trouver leur nourriture. Les seiches aiment s'y reproduire tandis que les oiseaux sont aussi très friands des zostères pour se nourrir.

Les filins coupés par les hélices

En un coup de chaîne, les mouillages des plaisanciers peuvent détruire les précieux herbiers marins. Le parc naturel régional sensibilise les acteurs des ports de plaisance depuis deux ou trois ans. Ainsi, le port de Larmor-Baden a été précurseur de l'installation de mouillages dits écologiques. « **L'objectif de ces mouillages est d'éviter que la chaîne traîne au fond à marée basse et arrache les herbiers**, explique Jacques Thual. **La grosse difficulté, ici, à Berder, c'est qu'à marée basse, il ne reste que 50 cm d'eau.** » Jacques a longuement réfléchi à un système et a installé il y a un an, les premiers mouillages écolos. Au fond, il installe une chaîne en double très courte, qui ne doit pas être supérieure au rayon de la galette en béton. « **La galette fait environ 2 m, la chaîne ne dépasse donc pas 1 m.** » Sur la chaîne, il fixe ensuite un orin, muni de flotteurs, dont la taille dépend, là encore, de la hauteur d'eau. « **Moins il y a d'eau à basse mer, et plus c'est compliqué à mettre en place.** » Au-dessus de l'orin, la bouée sur laquelle les bateaux vont pouvoir s'amarrer. Quatorze mouillages de ce type sont en place à Berder depuis un an. « **Il y a plusieurs difficultés**, poursuit Jacques Thual. **La première est la destruction des bouts qui flottent à marée basse entre deux eaux. Les plaisanciers n'ont pas l'habitude de ce dispositif. S'ils passent trop près des bouées, les hélices coupent les filins.** » La seconde est sécuritaire. Forcément, les mouillages avec moins de chaîne sont, a priori, moins fiables en cas de tempête. « **Mais dans le Golfe ça va, le mouillage est relativement bien abrité.** »

À Arradon aussi

En partenariat avec le service des mouillages d'Arradon, le Parc naturel régional a également mis en place deux mouillages écologiques à Arradon. Ces mouillages ont été installés sur deux sites, un sur la zone portuaire, et l'autre sur la zone de Kerrat. Un projet expérimental qui s'inscrit dans le cadre de l'animation Natura 2000. Chaque mouillage ne touche que 3 m² d'espace d'herbe de mer contre 100 m² pour un mouillage traditionnel. « **Cela s'explique par la minimisation du phénomène de dragage causé par la chaîne autour du corps-mort à marée basse** », explique Thomas Cosson, chargé de mission Natura 2000. Deux mouillages vont aussi être mis en test à Port-Navalo. À noter, dans le Golfe, il y a plus de 11 000 ha de zostères marines, deuxième site de France en terme de superficie. La demande des zones de mouillages étant en progression, il convient de préserver les zostères, une préconisation validée par le Schéma de mise en valeur de la mer (SMVM). Le travail du projet européen Valmer, auquel avait participé le PNR a permis d'étudier les herbiers de zostères du golfe, et d'expérimenter une nouvelle technique de pose des corps-morts.